

## Fonds diversifié axé sur l'inflation Dynamique

### Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2023

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient pas ses états financiers intermédiaires ni ses états financiers annuels. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds diversifié axé sur l'inflation Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

#### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

*Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.*

*En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans*

*chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.*

*Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».*

*Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.*

#### Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois close le 31 décembre 2023 (la « période »), le rendement des parts de série A du Fonds s'est établi à 2,2 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, ont respectivement réalisé un

rendement de 5,7 % et de 2,3 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

Pour la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 20 % de l'indice aurifère mondial S&P/TSX, à 6 % de l'indice FTSE EPRA/Nareit Canada Index (en CAD), à 14 % de l'indice FTSE EPRA/Nareit Developed Index (en CAD), à 20 % de l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, à 10 % de l'indice S&P North American Natural Resource Sector Index (en CAD), à 10 % de l'indice MSCI Monde – Énergie (en CAD) et à 20 % de l'indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD), a affiché un rendement de 4,6 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus fidèlement les secteurs du marché et/ou les classes d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile de la performance du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Par conséquent, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placement ont trait au ou aux fonds sous-jacents. Les commentaires sur le revenu, les charges et les opérations par les porteurs de parts ont trait au Fonds.

Le Fonds mondial d'infrastructures Dynamique continue de privilégier les sociétés d'infrastructure qui détiennent les actifs sous-jacents qui produisent du revenu. Sur le plan géographique, le Fonds a continué de détenir une pondération plus importante en titres de sociétés nord-américaines, la pondération en titres canadiens a augmenté pendant que la pondération en titres américains a diminué). La pondération de l'Europe a été réduite, les positions en titres italiens (société de services publics) et danois (société d'énergie renouvelable) ayant été éliminées. Les participations en titres français ont également diminué en raison de deux entreprises (l'une possédant des aéroports et l'autre des routes à péage). Les titres néerlandais et espagnols ont été les principaux artisans du rendement, tandis que les titres américains, français, canadiens ont tous nuï au rendement. Les opérations de couverture de change ont également eu une incidence légèrement négative sur le rendement. Du point de vue sectoriel, l'industrie (aéroports, chemins de fer et autoroutes à péage) et l'immobilier (tours cellulaires et centres de données) ont le plus contribué au rendement, tandis que les services publics ont nuï au rendement. Les secteurs les plus représentés du Fonds sont celui des services publics, ainsi que celui de l'industrie; les services aux collectivités sont privilégiés en raison de leur flux de trésorerie stable et de leur pouvoir de fixation des prix. Les deux secteurs ont été réduits au cours de la période, car la pondération des secteurs de l'énergie (qui comprend les pipelines) et de l'immobilier a été augmentée. La trésorerie est demeurée relativement stable. Parmi les moteurs du rendement, notons American Tower Corporation et Union Pacific Corporation. Les participations dans NextEra Energy Partners et NextEra Energy ont été les principaux éléments ayant nuï au rendement.

Le Fonds immobilier mondial Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période. Cela est dû en grande partie à la sélection des titres aux États-Unis, ainsi qu'à la sous-pondération du portefeuille et à la sélection des titres en Europe. Les sociétés immobilières européennes se sont fortement redressées dans l'environnement à risque de la fin de l'année. Le Fonds a sous-pondéré les titres immobiliers européens en raison d'un environnement économique et géopolitique moins sûr qu'en Amérique du Nord et de sociétés dont l'effet de levier est plus élevé que celui de leurs homologues nord-américaines. Le portefeuille a fait l'objet de plusieurs changements d'allocation au cours de la période. La plus importante a été l'augmentation de l'exposition au commerce de détail, principalement aux États-Unis. L'exposition aux soins de santé et à l'immobilier industriel a également été augmentée. Dans le même temps, le portefeuille a diminué sa pondération dans le secteur résidentiel, en réduisant ses positions aux États-Unis et au Canada, tout en réduisant de manière sélective les pondérations dans les services immobiliers et l'entreposage en libre-service. Le portefeuille a également vendu ses placements en obligations de sociétés qu'il avait achetées à la fin de l'année 2022. Du point de vue du rendement, le portefeuille s'est surtout distingué par ses positions européennes dans les secteurs de l'immobilier industriel et de l'immobilier résidentiel. Malgré la forte volatilité des titres canadiens et américains, les portefeuilles détenus dans ces deux pays ont terminé la période en légère hausse, inférieure à 10 %. Plusieurs secteurs sont représentés parmi les principaux contributeurs, les contributeurs individuels les plus notables étant American Tower (tours de téléphonie cellulaire), Chartwell résidences pour retraités (soins de santé) et Prologis (industrie). De l'autre côté du spectre, les sociétés résidentielles étaient les plus représentées parmi les détracteurs, avec des titres individuels notables tels que Mid-American Apartment Communities (résidentiel), Camden Property Trust (résidentiel) et Bridge Investment Group (services immobiliers).

Le Fonds de métaux précieux Dynamique a affiché un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de la période, dû à la sélection des titres. Si les titres canadiens ont affiché un rendement supérieur à l'indice de référence centré sur le Canada, les titres australiens du Fonds ont affiché une performance encore meilleure et ont été le principal contributeur, avec une hausse de plus de 20 %. Une part importante du rendement est attribuable à la principale société australienne du portefeuille, Bellevue Gold, qui a progressé de plus de 30 %. Kinross Gold et Snowline Gold, qui ont également progressé d'environ 30 %, ainsi que les deuxième et troisième placements en importance du Fonds, ont également contribué au rendement. Le portefeuille a également augmenté sa pondération au cours de la période, avec l'ajout de Spartan Resources, qui est devenu l'un des dix premiers titres et a progressé de plus de 50 % au cours du semestre. À l'autre extrémité du spectre, les principales déceptions proviennent de Collective Mining, Reunion Gold et Rupert Resources.

Catégorie d'énergie stratégique Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence au cours de la période, principalement dû au fait qu'elle se concentre sur les sociétés d'énergie intégrées versant des dividendes. Bien que les

sociétés de qualité versant des dividendes du Fonds aient affiché un rendement supérieur en raison de la chute des prix du pétrole au cours des derniers mois de l'année, elles n'ont pas participé autant que le pétrole a progressé au cours du premier semestre. Le portefeuille a apporté un certain nombre de modifications à sa composition sectorielle et géographique au cours de la période. Le portefeuille a clôturé ses contrats à terme sur le pétrole Brent de décembre 2024 et a redéployé le capital entre les sociétés énergétiques intégrées européennes et les infrastructures énergétiques canadiennes. En termes de rendement, les titres canadiens ont été les plus importants, étant donné leur poids dans la majorité de la répartition du Fonds, mais, dans l'ensemble, les titres américains et européens ont affiché un rendement supérieur en termes absolus. Aucun segment du portefeuille n'a reculé au cours de la période. Parmi les contributeurs individuels notables, on peut citer Canadian Natural Resources, TecnipFMC et ARC Resources. Whitecap Resources, ExxonMobil et Chevron ont particulièrement affecté négativement le rendement.

Catégorie de ressources stratégique Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période, dû en grande partie à la sélection des titres dans la partie du portefeuille consacrée aux matières premières. Le portefeuille était sous-pondéré dans les sociétés d'or et de métaux précieux, qui représentaient la plus importante pondération du secteur et son meilleur rendement. Le secteur des matières premières a légèrement reculé au cours de la période. Bien que les actions aurifères, la composante la plus importante du secteur, aient été positives pour la période, le secteur a été freiné par le rendement des sociétés minières diversifiées et, dans une plus grande mesure, des sociétés de cuivre. Alors que les mineurs de cuivre étaient globalement en baisse, en raison d'une demande plus faible que prévu dans le cadre de la reprise attendue en Chine, le secteur a été particulièrement affecté par la chute de plus de 50 % de First Quantum Minerals, qui figurait parmi les plus grandes entreprises du secteur avant le mouvement, après que l'une de ses mines au Panama a été jugée inconstitutionnelle par la Cour suprême du pays. Après avoir été en tête au premier semestre, les métaux de transition énergétique ont marqué le pas au second semestre et ont été globalement en baisse, y compris le lithium et les minéraux de terres rares. Les sociétés du portefeuille axées sur l'or ont été les plus performantes du secteur au cours du semestre, Bellevue Gold ayant figuré parmi les titres les plus performants. Les sociétés minières diversifiées ont également contribué de façon notable au rendement, des sociétés comme Wa1 Resources et Ivanhoe Mines ayant également contribué de façon significative au rendement. Après avoir fortement contribué au rendement au premier semestre de 2023, les titres liés à la transition énergétique (comme le lithium) et les titres de cuivre ont le plus nui au rendement au deuxième semestre. Parmi les titres qui ont le plus nui au rendement figurent Lithium Ionic, Filo et Sigma Lithium. Le secteur de l'énergie a affiché un rendement supérieur à son indice de référence. Cela est dû en grande partie aux titres d'uranium du portefeuille, les principaux contributeurs du secteur étant NexGen Energy et Cameco, qui a été ajouté au cours de la période, lorsque le prix de l'uranium ont explosé. Les sociétés pétrolières et gazières ont également enregistré une hausse, de l'ordre d'un chiffre.

Le rendement de ce groupe a été moins variable que celui du secteur des matériaux, étant donné que les entreprises détenues versent des dividendes.

Le Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique a réalisé un rendement supérieur à celui de l'indice de référence mixte, en partie grâce à la sélection de titres parmi les positions en actions et aux primes élevées perçues sur les options vendues. Lorsque le Fonds effectue des placements dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert sur des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. L'effet de levier est mesuré en calculant la somme des éléments suivants : i) la valeur marchande totale de la dette du Fonds; ii) la valeur marchande totale des titres vendus à découvert par le Fonds; et iii) la valeur nominale totale des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exclusion des instruments dérivés visés utilisés à des fins de couverture. Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié de 121 % à 163 %. L'analyse fondamentale, l'analyse quantitative et l'analyse technique sont utilisées pour repérer les sociétés qui sont considérées comme des placements intéressants. Le Fonds a ensuite recours à une stratégie de placement à trois volets, qui comprend l'achat d'options de vente sur des actions de qualité pour acheter potentiellement ces actions à un cours inférieur (et se faire payer une prime), l'achat d'actions de qualité à des cours raisonnables et la vente d'options d'achat couvertes sur des actions qui, selon lui, ont atteint la juste valeur. Les primes perçues sur les options d'achat et de vente permettent au Fonds de générer des distributions stables. À la fin de la période, la pondération des options de vente émises a été ramenée à 77 % (sur une base normalisée). Les positions en actions détenues dans le portefeuille ont également connu une baisse de 12 %, les options d'achat couvertes ayant notamment augmenté d'un peu plus de 2 % à 10 % (sur une base normalisée dans les deux cas). La pondération nette en actions a été considérablement réduite par une position vendeur sur l'indice S&P 500 qui a été utilisée pour couvrir le portefeuille. Sur le plan géographique, le Fonds est resté axé sur les États-Unis, avec une pondération inchangée de 95 %. Les répartitions sectorielles les plus importantes (y compris les positions dérivées) concernaient les soins de santé, les technologies de l'information et les biens de consommation discrétionnaire. L'exposition aux technologies de l'information, à la consommation discrétionnaire et aux matériaux a été renforcée, tandis que les pondérations dans les secteurs de la finance, de la consommation de base et des services de communication ont été réduites. Les secteurs qui ont le plus contribué au rendement sont ceux de la consommation discrétionnaire, de l'industrie et des services de communication, les matériaux étant le seul secteur ayant perdu du terrain. Parmi les titres individuels ayant contribué positivement, citons Burlington Stores et Boeing Company. Une participation dans Albemarle Corporation a eu une incidence négative sur le rendement.

Le Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence, principalement en raison de la sélection des titres dans le secteur des services publics et des opérations de couverture du

risque de change. Le Fonds cherche à offrir un accès à des actifs de grande qualité productifs de revenus des secteurs de l'immobilier et des infrastructures en investissant principalement dans des sociétés ouvertes. À la fin de la période, l'exposition du portefeuille au secteur de l'immobilier était plus élevée qu'à celui de l'infrastructure. La pondération du secteur de l'immobilier a considérablement augmenté, alors que celle du secteur de l'infrastructure a diminué. L'utilisation du levier financier par le portefeuille a diminué au cours de la période. Du point de vue du rendement, les titres américains ont le principal frein, tandis que les titres du secteur européen des infrastructures ont le plus contribué au rendement. Dans le secteur de l'immobilier, les pondérations les plus importantes sont demeurées les titres résidentiels et les titres de commerces de détail, la pondération des titres de commerces de détail ayant augmenté au cours de la période. Le portefeuille a également accru son exposition aux soins de santé et, à l'autre extrémité du spectre, a entièrement éliminé son exposition aux titres de créance immobiliers. En ce qui concerne le rendement dans le secteur de l'immobilier, les sociétés de soins de santé et de commerce de détail ont affiché des rendements remarquables. Dans le secteur de l'infrastructure, les services publics sont restés la principale pondération, bien que leur poids ait été réduit et que les fonds aient été redéployés vers d'autres domaines, notamment l'infrastructure énergétique et les titres de créance liés à l'infrastructure. Si l'on examine le rendement, les services publics ont le plus nuï au rendement au cours de la période, tandis que les routes à péage, les aéroports et les infrastructures énergétiques ont été les principaux moteurs du secteur des infrastructures. Au niveau des titres, les principaux contributeurs du portefeuille ont été Chartwell résidences pour retraités, Williams Companies et Ferrovial S.E., tandis que les principaux détracteurs ont été NextEra Energy Partners, Innergex énergie renouvelable et NextEra Energy.

Le Fonds à rendement absolu de titres de créance II Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période. La stratégie de placement à effet de levier du Fonds a été le facteur ayant le plus contribué au rendement. Cette situation a été partiellement contrebalancée par les positions vendeur du Fonds et les achats de swaps de protection CDX, qui ont pesé sur le rendement en raison du resserrement des écarts de taux au cours de la période. Au cours de la période, les Fonds ont apporté divers changements à leur positionnement. Les gestionnaires de portefeuille ont réduit l'exposition à la dette bancaire non garantie de premier rang et augmenté les positions vendeur dans certaines obligations. Le Fonds a également réduit son effet de levier brut sur les obligations de catégorie investissement et augmenté ses positions vendeur sur certaines obligations à rendement élevé chères qui se négocient à des écarts serrés. En outre, les Fonds ont géré activement les risques en ajustant tactiquement les couvertures pour optimiser l'exposition au crédit, en tenant compte des évaluations du marché et des profils risque-rendement. Après avoir réduit les couvertures du Fonds en octobre en profitant de plusieurs positions sur options, contrats à terme sur taux et swaps sur indice CDX, les gestionnaires de portefeuille ont profité de la reprise survenue à la fin du T4 pour rajuster les couvertures à de meilleurs niveaux, ce qui a ramené l'exposition nette du Fonds

au risque de crédit en territoire négatif à la fin de la période. À la fin de décembre, le rendement à l'échéance du Fonds s'établissait à 6,40 % et sa durée, à 0,03 an. Le Fonds est demeuré axé sur les titres de grande qualité, sa notation moyenne pondérée étant de AA+. Les fluctuations des taux de change n'ont eu aucune incidence sur la performance du Fonds, car celui-ci couvre intégralement son exposition aux devises.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 62,5 millions de dollars au 30 juin 2023 à 63,5 millions de dollars au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par des gains sur les placements de 1,5 million de dollars, par des distributions en trésorerie de 0,2 million de dollars et par des rachats nets de 0,3 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

## Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

## Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

## Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur

liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

#### **Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds**

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

#### **Services de placement**

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

#### **Autres frais**

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

#### **Comité d'examen indépendant**

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;

- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent

notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

### Actif net par part du Fonds (\$)¹

| Pour la période close le                                   | Augmentation (diminution) liée aux activités |                   |                   |   |  |  | Distributions                               |            |                  |                          |                           | Actif net, à la clôture de la période¹) |
|--|--|-------------------|-------------------|---|--|--|---|------------|------------------|--------------------------|---------------------------|---|
|  | Actif net, à l'ouverture de la période       | Total des revenus | Total des charges | Gains (pertes) réalisés pour la période | Gains (pertes) latents pour la période | Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²) | Revenus nets de placement (hors dividendes) | Dividendes | Gains en capital | Remboursement de capital | Total des distributions³) |   |
| <b>Série A</b>   |  |                   |                   |   |  |  |   |            |                  |                          |                           |   |
| 31 déc. 2023   | 10,82  | 0,25              | (0,12)            | 0,02                                    | 0,08                                   | 0,23   | (0,01)                                      | (0,17)     | –                | –                        | (0,18)                    | 10,89                                   |
| 30 juin 2023   | 10,48  | 0,37              | (0,24)            | 0,24                                    | 0,04                                   | 0,41   | –   | (0,09)     | –                | –                        | (0,09)                    | 10,82                                   |
| 30 juin 2022   | 10,84  | 0,36              | (0,26)            | 0,24                                    | (0,73)                                 | (0,39)   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 10,48                                   |
| 30 juin 2021   | 9,83   | 0,18              | (0,25)            | 0,25                                    | 0,86                                   | 1,04   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 10,84                                   |
| 30 juin 2020   | 9,70   | 0,16              | (0,23)            | 1,22                                    | (1,04)                                 | 0,11   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 9,83                                    |
| 30 juin 2019   | 9,41   | 0,24              | (0,22)            | 0,08                                    | 0,12                                   | 0,22   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 9,70                                    |
| <b>Série F</b>   |  |                   |                   |   |  |  |   |            |                  |                          |                           |   |
| 31 déc. 2023   | 12,74  | 0,30              | (0,07)            | 0,02                                    | 0,18                                   | 0,43   | (0,14)                                      | (0,17)     | –                | –                        | (0,31)                    | 12,78                                   |
| 30 juin 2023   | 12,30  | 0,46              | (0,13)            | 0,24                                    | 0,21                                   | 0,78   | (0,09)                                      | (0,13)     | –                | –                        | (0,22)                    | 12,74                                   |
| 30 juin 2022   | 12,57  | 0,22              | (0,15)            | 0,45                                    | (1,50)                                 | (0,98)   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 12,30                                   |
| 30 juin 2021   | 11,25  | 0,20              | (0,14)            | 0,28                                    | 0,96                                   | 1,30   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 12,57                                   |
| 30 juin 2020   | 10,97  | 0,18              | (0,13)            | 1,25                                    | (1,10)                                 | 0,20   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 11,25                                   |
| 30 juin 2019   | 10,50  | 0,25              | (0,12)            | 0,10                                    | 0,26                                   | 0,49   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 10,97                                   |
| <b>Série FT</b>  |  |                   |                   |   |  |  |   |            |                  |                          |                           |   |
| 31 déc. 2023   | 9,02   | 0,21              | (0,05)            | 0,02                                    | 0,06                                   | 0,24   | (0,05)                                      | (0,07)     | –                | (0,15)                   | (0,27)                    | 8,98                                    |
| 30 juin 2023   | 9,12   | 0,32              | (0,10)            | 0,20                                    | 0,05                                   | 0,47   | –   | –          | –                | (0,57)                   | (0,57)                    | 9,02                                    |
| 30 juin 2022*  | 10,00  | (0,37)            | (0,05)            | 0,52                                    | (1,06)                                 | (0,96)   | –   | –          | –                | (0,25)                   | (0,25)                    | 9,12                                    |
| * Les parts de série FT ont été lancées le 7 janvier 2022. |  |                   |                   |   |  |  |   |            |                  |                          |                           |   |
| <b>Série G</b>   |  |                   |                   |   |  |  |   |            |                  |                          |                           |   |
| 31 déc. 2023   | 10,92  | 0,25              | (0,12)            | 0,02                                    | 0,06                                   | 0,21   | –   | (0,18)     | –                | –                        | (0,18)                    | 10,98                                   |
| 30 juin 2023   | 10,61  | 0,38              | (0,25)            | 0,24                                    | 0,09                                   | 0,46   | –   | (0,11)     | –                | –                        | (0,11)                    | 10,92                                   |
| 30 juin 2022   | 10,96  | 0,39              | (0,25)            | 0,21                                    | (0,58)                                 | (0,23)   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 10,61                                   |
| 30 juin 2021   | 9,92   | 0,18              | (0,24)            | 0,26                                    | 0,85                                   | 1,05   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 10,96                                   |
| 30 juin 2020   | 9,78   | 0,16              | (0,22)            | 1,23                                    | (1,02)                                 | 0,15   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 9,92                                    |
| 30 juin 2019   | 9,47   | 0,24              | (0,21)            | 0,07                                    | 0,08                                   | 0,18   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 9,78                                    |
| <b>Série I</b>   |  |                   |                   |   |  |  |   |            |                  |                          |                           |   |
| 31 déc. 2023   | 11,48  | 0,25              | –                 | 0,02                                    | (0,02)                                 | 0,25   | (0,35)                                      | (0,24)     | –                | –                        | (0,59)                    | 11,26                                   |
| 30 juin 2023   | 11,08  | 0,41              | (0,01)            | 0,25                                    | 0,10                                   | 0,75   | (0,16)                                      | (0,14)     | –                | –                        | (0,30)                    | 11,48                                   |
| 30 juin 2022   | 11,20  | 0,27              | (0,01)            | 0,33                                    | (1,05)                                 | (0,46)   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 11,08                                   |
| 30 juin 2021   | 9,92   | 0,19              | (0,01)            | 0,25                                    | 0,70                                   | 1,13   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 11,20                                   |
| 30 juin 2020   | 9,57   | 0,16              | (0,01)            | 1,16                                    | (0,78)                                 | 0,53   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 9,92                                    |
| 30 juin 2019   | 9,07   | 0,23              | (0,01)            | 0,07                                    | 0,15                                   | 0,44   | –   | –          | –                | –                        | –                         | 9,57                                    |

**FONDS DIVERSIFIÉ AXÉ SUR L'INFLATION DYNAMIQUE**

| Pour la période close le | Augmentation (diminution) liée aux activités |                   |                   |   |                               |  | Distributions                               |            |                  |                          |                                       | Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup> |
|--------------------------|--|-------------------|-------------------|---|-------------------------------|--|---|------------|------------------|--------------------------|---------------------------------------|---|
|                          | Actif net, à l'ouverture de la période       | Total des revenus | Total des charges | Gains (pertes) réalisés pour la période | Gains latents pour la période | Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup> | Revenus nets de placement (hors dividendes) | Dividendes | Gains en capital | Remboursement de capital | Total des distributions <sup>3)</sup> |   |
| <b>Série O</b>           |  |                   |                   |   |                               |  |   |            |                  |                          |                                       |   |
| 31 déc. 2023             | 19,66  | 0,46              | (0,01)            | 0,04                                    | 0,15                          | 0,64   | (0,41)                                      | (0,29)     | –                | –                        | (0,70)                                | 19,61   |
| 30 juin 2023             | 19,06  | 0,68              | (0,01)            | 0,44                                    | 0,08                          | 1,19   | (0,32)                                      | (0,29)     | –                | –                        | (0,61)                                | 19,66   |
| 30 juin 2022             | 19,26  | 0,65              | (0,01)            | 0,42                                    | (1,27)                        | (0,21)   | –   | –          | –                | –                        | –                                     | 19,06   |
| 30 juin 2021             | 17,05  | 0,31              | (0,01)            | 0,43                                    | 1,47                          | 2,20   | –   | –          | –                | –                        | –                                     | 19,26   |
| 30 juin 2020             | 16,45  | 0,26              | (0,01)            | 2,06                                    | (1,71)                        | 0,60   | –   | –          | –                | –                        | –                                     | 17,05   |
| 30 juin 2019             | 15,58  | 0,39              | (0,01)            | 0,14                                    | 0,35                          | 0,87   | –   | –          | –                | –                        | –                                     | 16,45   |
| <b>Série T</b>           |  |                   |                   |   |                               |  |   |            |                  |                          |                                       |   |
| 31 déc. 2023             | 7,14   | 0,17              | (0,08)            | 0,01                                    | 0,03                          | 0,13   | –   | (0,05)     | –                | (0,16)                   | (0,21)                                | 7,07  |
| 30 juin 2023             | 7,31   | 0,25              | (0,16)            | 0,16                                    | 0,04                          | 0,29   | –   | (0,06)     | –                | (0,40)                   | (0,46)                                | 7,14  |
| 30 juin 2022             | 8,03   | 0,25              | (0,19)            | 0,18                                    | (0,54)                        | (0,30)   | –   | –          | –                | (0,49)                   | (0,49)                                | 7,31  |
| 30 juin 2021             | 7,73   | 0,14              | (0,18)            | 0,23                                    | 0,65                          | 0,84   | –   | –          | –                | (0,49)                   | (0,49)                                | 8,03  |
| 30 juin 2020             | 8,10   | 0,13              | (0,19)            | 1,00                                    | (0,82)                        | 0,12   | –   | –          | –                | (0,47)                   | (0,47)                                | 7,73  |
| 30 juin 2019             | 8,34   | 0,20              | (0,19)            | 0,07                                    | 0,13                          | 0,21   | –   | –          | –                | (0,48)                   | (0,48)                                | 8,10  |

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

**Ratios et données supplémentaires**

| Aux             | Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup> | Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup> | Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>2)</sup> | RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup> | Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup> | Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup> | Valeur liquidative par part (\$) |
|-----------------|--|--|--|---|--|--|----------------------------------|
| <b>Série A</b>  |  |  |  |   |  |  |                                  |
| 31 déc. 2023    | 35 414   | 3 252 772                                    | 2,20*  | 2,20*   | 0,11*  | 0,87   | 10,89                            |
| 30 juin 2023    | 36 941   | 3 413 194                                    | 2,24   | 2,24  | 0,11   | 7,64   | 10,82                            |
| 30 juin 2022    | 34 956   | 3 334 323                                    | 2,42   | 2,43  | 0,09   | 9,86   | 10,48                            |
| 30 juin 2021    | 33 212   | 3 062 994                                    | 2,42   | 2,42  | 0,10   | 9,33   | 10,84                            |
| 30 juin 2020    | 32 843   | 3 342 472                                    | 2,43   | 2,43  | 0,11   | 57,35  | 9,83                             |
| 30 juin 2019    | 36 204   | 3 732 337                                    | 2,42   | 2,42  | 0,15   | 6,59   | 9,70                             |
| <b>Série F</b>  |  |  |  |   |  |  |                                  |
| 31 déc. 2023    | 22 322   | 1 746 534                                    | 1,11*  | 1,13*   | 0,11*  | 0,87   | 12,78                            |
| 30 juin 2023    | 19 264   | 1 512 496                                    | 1,11   | 1,11  | 0,11   | 7,64   | 12,74                            |
| 30 juin 2022    | 23 078   | 1 876 247                                    | 1,18   | 1,22  | 0,09   | 9,86   | 12,30                            |
| 30 juin 2021    | 10 662   | 848 474                                      | 1,18   | 1,18  | 0,10   | 9,33   | 12,57                            |
| 30 juin 2020    | 9 491  | 843 878                                      | 1,18   | 1,18  | 0,11   | 57,35  | 11,25                            |
| 30 juin 2019    | 12 780   | 1 165 512                                    | 1,20   | 1,20  | 0,15   | 6,59   | 10,97                            |
| <b>Série FT</b> |  |  |  |   |  |  |                                  |
| 31 déc. 2023    | 142  | 15 829                                       | 1,12*  | 1,12*   | 0,11*  | 0,87   | 8,98                             |
| 30 juin 2023    | 142  | 15 780                                       | 1,12   | 1,15  | 0,11   | 7,64   | 9,02                             |
| 30 juin 2022    | 143  | 15 688                                       | 1,20*  | 1,41*   | 0,09   | 9,86   | 9,12                             |
| <b>Série G</b>  |  |  |  |   |  |  |                                  |
| 31 déc. 2023    | 5 029  | 458 096                                      | 2,30*  | 2,30*   | 0,11*  | 0,87   | 10,98                            |
| 30 juin 2023    | 5 487  | 502 413                                      | 2,32   | 2,35  | 0,11   | 7,64   | 10,92                            |
| 30 juin 2022    | 6 057  | 571 035                                      | 2,29   | 2,30  | 0,09   | 9,86   | 10,61                            |
| 30 juin 2021    | 7 942  | 724 866                                      | 2,29   | 2,31  | 0,10   | 9,33   | 10,96                            |
| 30 juin 2020    | 8 640  | 871 342                                      | 2,29   | 2,30  | 0,11   | 57,35  | 9,92                             |
| 30 juin 2019    | 10 901   | 1 114 971                                    | 2,29   | 2,29  | 0,15   | 6,59   | 9,78                             |
| <b>Série I</b>  |  |  |  |   |  |  |                                  |
| 31 déc. 2023    | 68   | 6 023  | 0,14*  | 0,14*   | 0,11*  | 0,87   | 11,26                            |
| 30 juin 2023    | 89   | 7 734  | 0,14   | 0,16  | 0,11   | 7,64   | 11,48                            |
| 30 juin 2022    | 105  | 9 436  | 0,12   | 0,13  | 0,09   | 9,86   | 11,08                            |
| 30 juin 2021    | 71   | 6 323  | 0,12   | 0,12  | 0,10   | 9,33   | 11,20                            |
| 30 juin 2020    | 629  | 63 467                                       | 0,13   | 0,13  | 0,11   | 57,35  | 9,92                             |
| 30 juin 2019    | 1 091  | 114 064                                      | 0,13   | 0,13  | 0,15   | 6,59   | 9,57                             |
| <b>Série O</b>  |  |  |  |   |  |  |                                  |
| 31 déc. 2023    | 10   | 488  | 0,11*  | 0,11*   | 0,11*  | 0,87   | 19,61                            |
| 30 juin 2023    | 9  | 471  | 0,11   | 0,12  | 0,11   | 7,64   | 19,66                            |
| 30 juin 2022    | 9  | 457  | 0,09   | 0,10  | 0,09   | 9,86   | 19,06                            |
| 30 juin 2021    | 9  | 457  | 0,09   | 0,10  | 0,10   | 9,33   | 19,26                            |
| 30 juin 2020    | 8  | 457  | 0,09   | 0,09  | 0,11   | 57,35  | 17,05                            |
| 30 juin 2019    | 8  | 457  | 0,09   | 0,09  | 0,15   | 6,59   | 16,45                            |

| Aux                 | Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup> | Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup> | Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>2)</sup> | RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup> | Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup> | Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup> | Valeur liquidative par part (\$) |
|---------------------|--|--|--|---|--|--|----------------------------------|
| <b>Série T</b>      |  |  |  |   |  |  |                                  |
| <b>31 déc. 2023</b> | <b>526</b>   | <b>74 334</b>                                | <b>2,23*</b>                                       | <b>2,24*</b>  | <b>0,11*</b>                                   | <b>0,87</b>  | <b>7,07</b>                      |
| 30 juin 2023        | 521  | 72 997                                       | 2,23   | 2,25  | 0,11   | 7,64   | 7,14                             |
| 30 juin 2022        | 531  | 72 747                                       | 2,40   | 2,41  | 0,09   | 9,86   | 7,31                             |
| 30 juin 2021        | 538  | 66 980                                       | 2,34   | 2,34  | 0,10   | 9,33   | 8,03                             |
| 30 juin 2020        | 860  | 111 249                                      | 2,41   | 2,42  | 0,11   | 57,35  | 7,73                             |
| 30 juin 2019        | 897  | 110 778                                      | 2,41   | 2,42  | 0,15   | 6,59   | 8,10                             |

\* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

### Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

|          | Frais de gestion (%) | Rémunération des courtiers (%) | Autre <sup>†</sup> (%) |
|----------|----------------------|--------------------------------|------------------------|
| Série A  | 1,80                 | 52,4                           | 47,6                   |
| Série F  | 0,80                 | —                              | 100,0                  |
| Série FT | 0,80                 | —                              | 100,0                  |
| Série G  | 2,00                 | 45,4                           | 54,6                   |
| Série I* | s. o.                | —                              | —                      |
| Série O* | s. o.                | —                              | —                      |
| Série T  | 1,80                 | 53,9                           | 46,1                   |

\* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

### Rendement passé

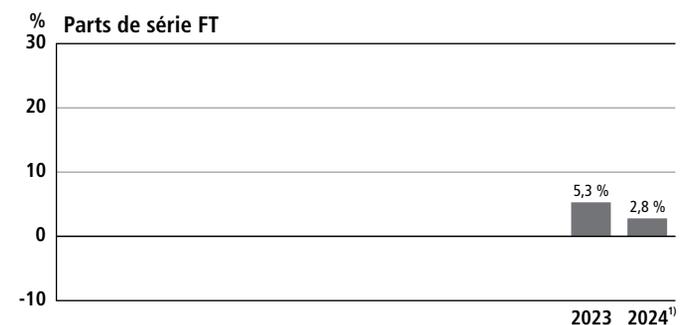
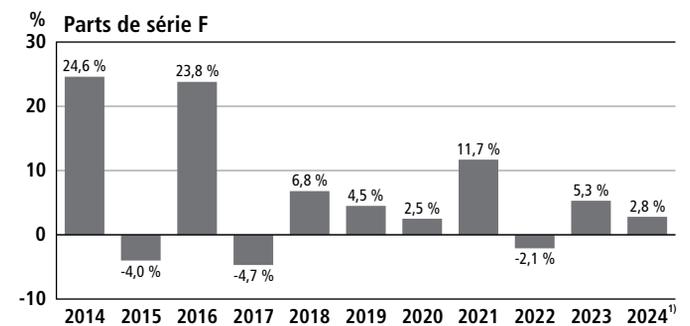
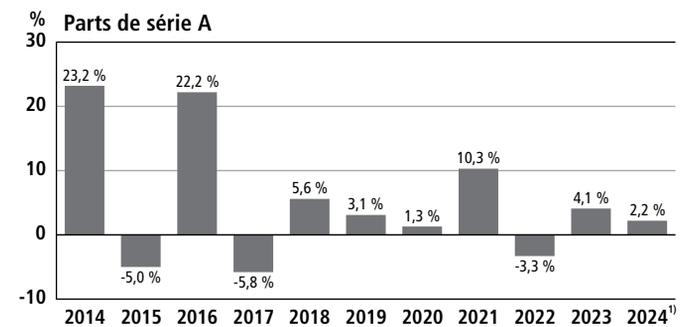
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

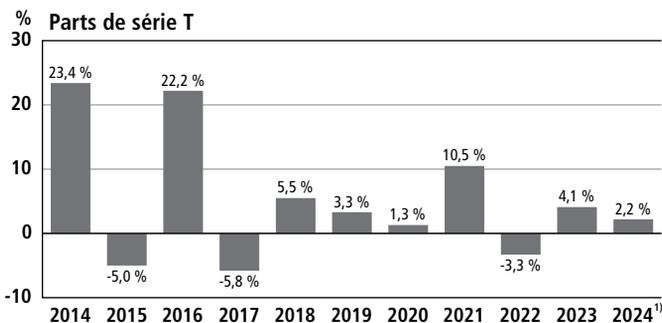
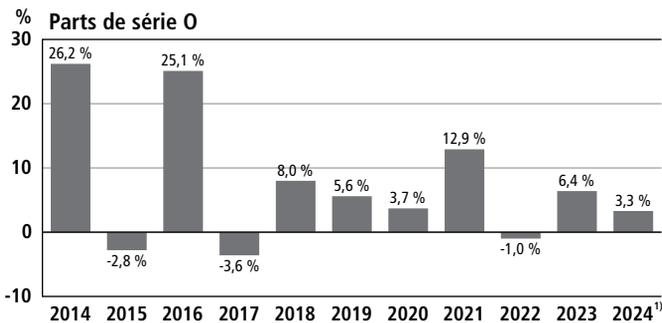
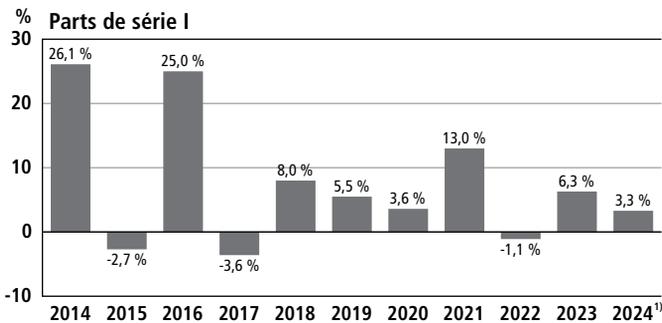
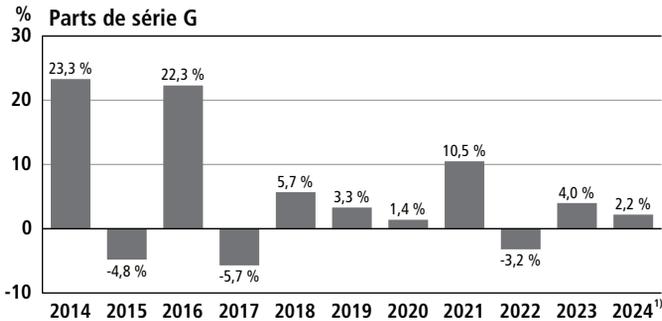
#### Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre.

Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)





1) Période de six mois close le 31 décembre 2023.

## Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

| Par catégorie d'actif  | Pourcentage de la valeur liquidative <sup>†</sup> |
|--|---|
| Fonds sous-jacents   | 63,0  |
| Obligations et débiteures                                    | 29,2  |
| Produits de base   | 4,4   |
| Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire) | 3,1   |
| Autres éléments d'actif (de passif) net                      | 0,3   |

| Par pays / région <sup>1)</sup>                              | Pourcentage de la valeur liquidative <sup>†</sup> |
|--|---|
| Canada   | 94,6  |
| Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire) | 3,1   |
| États-Unis   | 2,0   |

| Par secteur <sup>1)2)</sup>                                  | Pourcentage de la valeur liquidative <sup>†</sup> |
|--|---|
| Fonds d'actions étrangères                                   | 56,2  |
| Matériaux  | 6,4   |
| Fonds de titres à revenu fixe                                | 4,8   |
| Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire) | 3,1   |

| Principaux titres en portefeuille *  | Pourcentage de la valeur liquidative <sup>†</sup> |
|--|---|
| Fonds immobilier mondial Dynamique, série O  | 17,7  |
| Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O                                     | 16,7  |
| Gouvernement du Canada, 4,25 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2026, obligation à rendement réel | 7,9   |
| Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2047, obligation à rendement réel | 6,3   |
| Gouvernement du Canada, 4,00 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2031, obligation à rendement réel | 5,1   |
| Catégorie d'énergie stratégique Dynamique, série O                                     | 5,1   |
| Fonds de métaux précieux Dynamique, série O  | 5,0   |
| Catégorie de ressources stratégique Dynamique, série O                                 | 4,9   |
| Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique, série O                                     | 4,2   |
| Lingots d'or   | 3,4   |
| Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)                           | 3,1   |
| Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique, série O                     | 2,9   |
| Fonds de titres de qualité à taux variable Dynamique, série O                          | 2,8   |
| Brookfield Infrastructure Finance ULC, 3,315 %, 22 févr. 2024                          | 2,6   |
| La Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027                          | 2,1   |
| SPDR Gold Shares   | 2,0   |
| Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique, série OP                      | 2,0   |
| SmartCentres Real Estate Investment Trust, 3,556 %, 6 févr. 2025, série N              | 1,5   |
| Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,05 %, 12 juin 2030, série 2000-1            | 1,4   |
| Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28 févr. 2028                        | 1,1   |
| Bruce Power L.P., 2,68 %, 21 déc. 2028   | 1,0   |
| Lingots de platine   | 0,6   |
| Lingots d'argent   | 0,3   |

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débiteures.

† Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.

\* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.